

ÉDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS

Sélection professionnelle – Session 2017

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUSSILLON-CONFLENT

**PROCÈS VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION PROFESSIONNELLE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ROUSSILLON-CONFLENT
du 04 OCTOBRE 2017 à 11 H 15**

Lieu de déroulement de la séance	CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES PYRÉNÉES ORIENTALES 6, RUE DE L'ANGE 66 901 PERPIGNAN CEDEX
Date de l'audition	Mercredi 04 octobre 2017
Heure d'ouverture de séance	À 11 H 15

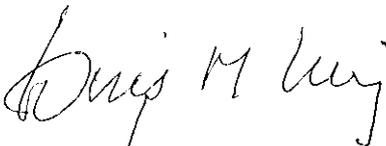
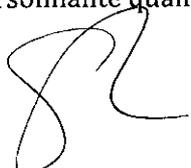
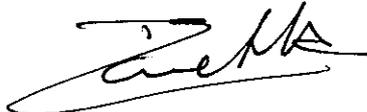
Auditions pour accès au grade de :	Nombre de Candidats convoqués	Nombre d'emplois ouverts	Composition de la commission	Nombre de candidats présents
EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS	1	1	Le Président suppléant : Louis PUIG La personnalité qualifiée : Stéphanie LEAL-BERNARD Le fonctionnaire territorial : Adrien BONET	1 candidats

Après étude des dossiers et audition des candidats, la commission déclare, l'agent figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique, apte à être intégré au grade d'éducateur territorial de jeunes enfants.

Titre	NOM	Prénom
Madame	LE TROADEC	Nadhe

Fait à Perpignan, le 04 octobre 2017.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION :

Louis PUIG Président suppléant 	Stéphanie LEAL-BERNARD Personnalité qualifiée 	Adrien BONET Fonctionnaire 
---	--	---

Affiché dans les locaux de Perpignan Méditerranée Métropole
Affiché au CDG66 le
Publié sur le site Internet de Perpignan Méditerranée Métropole le
Publié sur le site Internet du CDG66 le

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.